

hydrauliques et 721,000,000 (4%) par les centrales thermiques, le reste, 1,035,000,000 de kWh, ayant été acheté principalement à des sources canadiennes. Le nombre de kilowattheures d'électricité vendus en 1971-72 (16,174,600,000) a dépassé de 10.9% celui de l'année précédente et des gains ont été enregistrés pour toutes les catégories de clients. La consommation a augmenté de 9.6% pour les usages domestiques, de 11.0% pour les usages commerciaux, et de 12.3% pour les usages industriels. Au 31 mars 1972, le nombre des clients s'élevait à 726,000, soit 36,000 de plus que l'année précédente. Les recettes brutes provenant des services d'électricité ont atteint \$211,425,389, soit une augmentation de 9.6%. Le tarif annuel moyen pour les usages domestiques est demeuré inchangé à 1.9 cent le kilowattheure, et la consommation annuelle moyenne dans cette même catégorie est passée de 6,949 à 7,342 kWh. Au 31 mars 1972, la puissance installée théorique de production s'élevait à 3,852,364 kW (2,813,922 kW pour les centrales hydrauliques et 1,038,442 kW pour les centrales thermiques). L'appel maximal de puissance d'une heure a été de 2,970,000 kW, soit 7.3% de plus que le record réalisé durant l'année financière terminée le 31 mars 1971.

Le réseau de transport de la Colombie-Britannique a connu en 1971 une expansion considérable avec la construction d'une ligne de 230 kV de 100 milles reliant la région d'East Kootenay au réseau intégré, d'une ligne de 230 kV de 53 milles reliant Kelly Lake (près de Clinton) à un nouveau poste à 100 Mile House, la conversion de la ligne de 60 kV de la vallée de la rivière Thompson dont la tension est maintenant de 138 kV, et l'installation d'une ligne de 62 milles entre le poste Nicola et la nouvelle exploitation de la Similkameen Mining Company au sud de Princeton.

Même si l'expansion dans l'avenir immédiat continuera à être fortement concentrée dans le secteur hydro-électrique, les plans à long terme prévoient également des augmentations importantes des installations thermiques. En 1971, 377,000 kW de puissance hydro-électrique sont venus s'ajouter au réseau de la *BC Hydro*. De ce chiffre, 227,000 kW proviennent de l'installation d'un sixième groupe à la centrale Gordon M. Shrum sur la rivière de la Paix, le reste, soit 150,000 kW, étant attribuable à l'expansion de la centrale de Jordan River. Lors de la mise en service de ce nouveau groupe à la centrale de Jordan River, on a mis hors de service les quatre vieux groupes dont la puissance combinée était de 26,400 kW. On procédera en 1972 à l'achèvement de la centrale hydraulique de Whatshan (50,000 kW) sur la rivière Whatshan et à l'installation des groupes 7 et 8, d'une puissance individuelle de 227,000 kW, à la centrale Gordon M. Shrum. Un contrat a été conclu en vue de l'installation à la même centrale d'un neuvième groupe de 227,000 kW qui devrait être mis en service à l'automne de 1974. Les aménagements du canal Kootenay, sur la rivière Kootenay, et du barrage Mica, sur le fleuve Columbia, fourniront une puissance additionnelle respective de 50,000 kW (1975-77) et 1,740,000 kW (1976-77). On prévoit l'installation ultérieure de deux autres groupes de 435,000 kW au barrage Mica, ce qui portera la puissance finale de la centrale à 2,610,000 kW.

Les deux tiers environ de la production thermique de la Colombie-Britannique proviennent de trois centrales situées dans la région de Vancouver. La plus importante d'entre elles, celle de Burrard, verra sa puissance portée à 900,000 kW en 1974 grâce à l'adjonction d'un sixième groupe de 150,000 kW.

L'expansion des installations thermiques a été relativement peu importante en 1971 car on n'a ajouté que des groupes diesel d'une puissance globale de 3,000 kW à divers endroits. Étant donné le nombre des centrales qui ont été mises hors de service et la réduction considérable de la puissance des autres centrales, la province a enregistré en 1971 une perte nette de 21,000 kW dans le secteur des groupes à combustion interne. Les baisses les plus notables comprennent une réduction de 7,000 kW à la centrale de Dawson Creek (puissance nette de 13,000 kW) et la mise hors de service des centrales de Chetwynd (5,000 kW) et de Prince George (9,000 kW). Toutes ces centrales appartiennent à la *BC Hydro*.

On prévoit la construction de deux nouvelles centrales à turbines à gaz: une centrale à un groupe de 40,000 kW à Port Hardy en 1973 et une à deux groupes de 28,600 kW chacun à Prince Rupert en 1973-74. On doit également augmenter la puissance de la centrale de Port Hardy dans les années qui suivront.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest. La Commission d'énergie du Nord canadien, société de la Couronne créée en 1948, est régie par la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien (S.R.C. 1970, chap. N-21). Elle est autorisée à faire l'inventaire des besoins, à construire et à exploiter des centrales pour l'approvisionnement des services publics dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et, sous réserve de l'autorisation du gouverneur général en conseil,